

PROGRAMME IEV DE COOPERATION TRANSFRONTALIERE ITALIE- TUNISIE 2014-2020

RENCONTRE TECHNIQUE AVEC LES BENEFICIAIRES PRINCIPAUX ET LES PARTENAIRES POUR L'AVANCEMENT DES PROJETS

APPEL STANDARD ET STRATEGIQUE PROGRAMME IEV CT ITALIE TUNISIE 2014-2020



Programme cofinancé par
l'UNION EUROPEENNE

5-6 AVRIL 2022
vidéoconférence



Flux des procédures des avis

Vérifications préliminaires



Formulaire de candidature

Budget

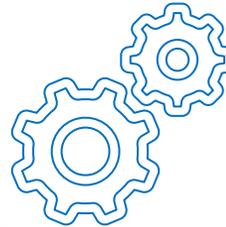
Construction de l'Avis



Vérification STC/AG



Programme cofinancé par
l'UNION EUROPEENNE



GUIDE PRATIQUE
DES PROCEDURES
DE RECRUTEMENT

PROCEDURES POUR LA
PUBLICATION SUR
www.italietunise.eu



Tunisie: circulaire du 1er ministre 2019 qui autorise les exceptions à la réglementation nationale exigées par le bailleur de fonds

Italie : codice dei contratti pubblici- Decreto legislativo 18.4.2016 n.50

4

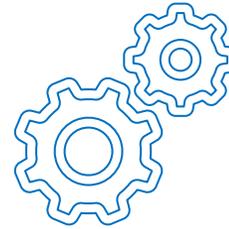
Publication sur les sites
web



Coopération transfrontalière
ITALIETUNISIE

Procédures de recrutement

Vérifications préliminaires



Formulaire de candidature

Budget

La vérification de la correspondance et corrélation des ressources financières et budgétaires avec le formulaire est nécessaire pour l'éligibilité des dépenses du contrat



prévoit les ressources financières nécessaires dans la catégorie de dépense correspondant selon le type de figure professionnelle /contrat : « **Ressources humaines** » (à durée déterminée et permanente) et « **Experts externes** »



Programme cofinancé par
L'UNION EUROPEENNE

Texte des avis



1. Objet
2. Conditions pour la participation
3. Présentation des candidatures
4. Procédures de sélection

Texte des avis: Objet de la sélection

Description des tâches

Correspondance avec les conditions prévues pour la participation à l'appel (ie. diplôme spécifique)

Valeur

Correspondance avec la valeur prévue dans le budget

Durée

Ne peut pas dépasser la durée des activités du projet et l'activité prévue dans le formulaire



pour certains avis et en raison de la technicité des projets auxquels ils se rapportent, les diplômes d'enseignement secondaires ne semblent pas être en adéquation avec les fonctions à exercer



Programme cofinancé par
l'UNION EUROPEENNE



Texte des avis: Conditions pour la participation à la sélection et Modalités de présentation des candidatures

Conditions participation

Conditions générales



réservant l'accès à la procédure de sélection aux personnes en fonction de leur relation avec l'État

- être citoyenne IT, TU or d'un pays tiers éligible
- la jouissance des droits civils et politiques dans le pays d'origine selon la législation national de référence

Conditions spécifiques



liées au rôle à remplir (qualification, diplôme, appropriés au profil professionnel recherché).

Description claire des conditions en termes de qualifications et d'expérience de travail, conformément aux tâches à accomplir:

- Un niveau d'enseignement pertinent pour le travail à effectuer
- **Expérience de travail** dans le cadre des Projets e/ou Programmes financés par l'UE lié au profil requis
- Connaissance de la **langue Française** (langue officielle du Programme)



Modalités présentation

Indiquer clairement les modalités de participation à la sélection

Un délai de **30 jours** pour l'envoi de la candidature est considéré raisonnable.



Ce délai:

- Assure publicité
- Veille à ce qu'aucune demande ne soit reçue à temps



Si ce n'est pas possible, **insérez la langue française au moins parmi les critères d'évaluation/sélection** (le français est la langue officielle du Programme et donc un élément essentiel du contrat même).



Programme cofinancé par
l'UNION EUROPEENNE



Texte des avis: Procédures et critères de sélection - Comité et procédures d'évaluation



Le Comité d'évaluation est chargée de la :

Rôle, composition et fonctionnement
clairement décrits conformément à la
législation et les règlements nationaux et
internes applicables.

vérification de la recevabilité
des demandes (régularité et
intégrité de la documentation
soumise)

Vérification de la
conformité des candidats
aux critères d'admission
générales et spécifiques

Evaluation du
Curriculum Vitae

Réalisation et
évaluation de
l'entretien

Il est suggéré que les scores pour les évaluations du CV et de
l'entretien soient fixés de manière précise afin de donner à la
Commission d'évaluation une marge de manœuvre minimale dans
l'attribution discrétionnaire des scores supplémentaires.



Programme cofinancé par
l'UNION EUROPEENNE



Texte des avis: Procédures et critères de sélection - Curriculum et entretien

Procédure formulée clairement afin de permettre à tous les candidats de comprendre et évaluer leurs chances d'obtenir le contrat

Recommandé une procédure de sélection à deux étapes :

évaluation du CV

Critères de sélections (spécifiques)	score maximum
Master et/ou doctorat ou publications en rapport avec le profil requis (1 point pour chaque titre)	max 5 points
Expérience professionnelle dans projets de coopération internationale ou dans le cadre de projets ou programmes de coopération transfrontalière (1 point pour chaque année)	max 15 points

entretien

Critères de sélections (spécifiques)	score maximum Media - Haute
Connaissance de la législation européenne et des programmes communautaires de coopération transfrontalière.	max 2 points - max 5 points
Pertinence des compétences professionnelles par rapport aux objectifs du projet	max 6 points - max 10 points



L'avis doit inclure des **détails sur les critères d'évaluation du CV et de l'entretien:**

- Prévoir une grille avec des critères d'évaluation et des scores clairs et détaillés.
- Prévoir un score maximum tant pour l'évaluation du curriculum que pour l'évaluation de l'entretien
- Prévoir des scores détaillés pour chaque critères et prévoir un seuil minimum d'admission a l'entretien



Programme cofinancé par
l'UNION EUROPEENNE



CONSEILS PRATIQUES

Décrire les activités à réaliser de manière claire et conforme au formulaire de candidature

Décrire le montant du contrat en fonction du budget du projet

Calculer la durée du contrat conformément aux règles du Programme

Prévoir qualifications appropriées aux tâches à accomplir

Donner détails sur l'expérience professionnelle requise

Inclure le Français parmi les conditions d'éligibilité

Prévoir un délai d'au moins 30 jours pour la soumission des candidatures



Inclure un article sur la nomination du comité d'évaluation

Définir clairement rôle, composition et fonctionnement du Comité d'évaluation

Prévoir une procédure avec des points pour l'évaluation du CV et de l'entretien

Prévoir un score maximum pour l'évaluation du CV et de l'entretien

Prévoir un seuil minimum d'admission à l'entretien



Programme cofinancé par
l'UNION EUROPEENNE



Quelques références normatives...

LOI TUNISIENNE



Indication du seuil maximum du budget à l'avis de consultation ou appel d'offres, autorisée à l'acheteur public par

Convention de financement du Programme de coopération transfrontalière ITALIE TUNISIE signée en 2016

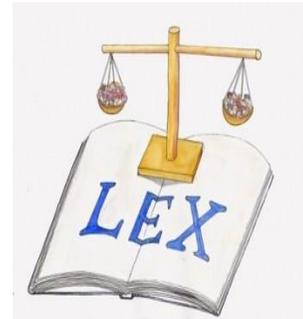
Circulaire du chef du gouvernement n° 2018-15 du 29 avril 2018 sur les achats et les marchés publics financés par des instances étrangères

Circulaire du 1er ministre 2019

(qui autorise les exceptions à la réglementation nationale exigées par le bailleur)



Programme cofinancé par
l'UNION EUROPEENNE



Guide des procédures nationales pour la mise en œuvre des projets financés par l'Union européenne dans le cadre de la coopération transfrontalière

pour



l'ouverture d'un compte en devise et la gestion des fonds

l'obtention de la suspension de la TVA

l'obtention de la franchise des droits de douane

les marchés publics

la sélection des auditeurs



Documents de référence pour la sélection des auditeurs externes tunisiens

En plus...à consulter:

[Manuel de mise en œuvre des projets](#)

[Guide pratique des procédures de recrutement](#)





Procédures pour la publication
sur le site web du Programme

www.italietunisie.eu

Procédures pour la publication sur le site web du Programme

PREMIERE ETAPE

L'avis doit être
envoyé à l'avance
de 7 jours, au plus
tard, à la personne
de référence du
Secrétariat
Technique Conjoint
avant d'être publié

La personne de contact du STC vérifie que l'avis respecte:

- ❖ Les règles définies par le Programme Italie Tunisie dans le Manuel de mise en œuvre des projets et ses annexes, notamment en ce qui concerne la sélection d'experts externes ou de personnel affectés aux activités du projet.
- ❖ Les indications fournies dans le Guide pratique des procédures de sélection" (rédigée pour aider les bénéficiaires des projets dans leurs activités de sélection de ressources humaines et d'experts externes dans le cadre du Programme ENI de Coopération Transfrontalière Italie-Tunisie 2014-2020, téléchargeable au suivant : <https://www.italietunisie.eu/projets/documents-pour-les-lesprojets/>)



Programme cofinancé par
l'UNION EUROPEENNE



Procédures pour la publication sur le site web du Programme

DEUXIEME ETAPE

1 Envoyer un EMAIL pour la demande de publication sur le site du Programme:

- ❖ mariarita.rocca@regione.sicilia.it
- ❖ servizio5.programmazione@regione.sicilia.it
- ❖ Personne de référence du STC

2

Joindre à l'email un **bref texte d'accompagnement en français et en italien** contenant:

- ❖ L'indication de l'organisme/de l'organisme qui émet l'avis
- ❖ L'indication du nom du projet (titre et acronyme) avec la mention « projet cofinancé par l'Union Européenne dans le cadre du Programme IEV CT Italie Tunisie 2014-2020 »
- ❖ L'objet de l'avis;
- ❖ Le but du projet;
- ❖ Le délai de présentation des demandes;
- ❖ Le lien où l'avis a été publié



Programme cofinancé par
l'UNION EUROPEENNE



**FICHE UNIQUE POUR LES DEMANDES DE PUBLICATIONS SUR LE SITE WEB
DU PROGRAMME IEV CT ITALIE TUNISIE 2014-2020**

WWW.ITALIETUNISIE.EU

DEMANDEUR :

ACRONYME ET TITRE DU PROJET:

TITRE DE PUBLICATION (250 caractères au maximum) :

TEXTE SUCCINCT DE PRESENTATION:

- ❖ *indication de l'organisme/de l'organisme qui émet l'avis*
- ❖ *Indication du nom du projet (titre et acronyme) avec la mention projet cofinancé par l'Union Européenne dans le cadre du Programme IEV CT Italie Tunisie 2014-2020*
- ❖ *objet de l'avis;*
- ❖ *le but du projet;*
- ❖ *le délai de présentation des demandes;*
- ❖ *lien où l'avis a été publié*

TYPE DE L'ACTE (avis, avis public, communiqué, etc.):

DELAI/ÉCHÉANCE:

DESTINATAIRES (citoyens, organismes publics, entreprises) :



Programme cofinancé par
L'UNION EUROPEENNE



Remarque a suivre

Les avis publics doivent être publiés sur le site web du projet et une visibilité adéquate doit être assurée



Programme cofinancé par
l'UNION EUROPEENNE



PROGRAMME IEV DE COOPERATION TRANSFRONTALIERE ITALIE- TUNISIE 2014-2020

Secrétariat Technique Conjoint

Programme Italie-Tunisie 2014-2020

www.italietunisie.eu



[@Programme.ItalieTunisie](https://www.facebook.com/Programme.ItalieTunisie)



[@ItalieTunisie](https://twitter.com/ItalieTunisie)



Programme cofinancé par
L'UNION EUROPEENNE

